

3SquaresVT : Connaissez vos droits

3SquaresVT est un programme qui vous fournit de l'argent pour acheter des aliments plus nutritifs. Vous avez le droit de prendre la meilleure décision pour vous et votre famille quant à votre participation.

Les lois relatives aux immigrants et aux prestations publiques n'ont pas changé. Bénéficiaire de prestations 3SquaresVT ne nuira pas à votre statut vis-à-vis de l'immigration.

Même si vous ne pouvez pas bénéficier de 3SquaresVT en raison de votre statut au regard de l'immigration, vos enfants ou d'autres membres de votre famille peuvent être admissibles à ces prestations. Le DCF ne vous dénoncera pas aux autorités de l'immigration si vous déposez une demande afin que vos enfants ou d'autres membres de votre foyer puissent bénéficier de prestations.

Obtenez de plus amples informations sur 3SquaresVT et la manière de déposer une demande à l'adresse www.vermontfoodhelp.com.

Si vous ne souhaitez pas fournir d'informations concernant votre statut, vous ne bénéficierez pas de prestations, toutefois les membres de votre famille pourraient y être admissibles. Après avoir informé le DCF que vous ne souhaitez pas fournir ces informations, ils cesseront de vous interroger sur votre statut.

Les choses pourraient changer à l'avenir, mais à l'heure actuelle il n'y a aucun avantage à résilier votre participation à 3SquaresVT ou d'autres prestations. Si vous bénéficiez déjà de 3SquaresVT, envisagez de rester dans le programme – il est là pour vous aider, ainsi que votre famille, à rester en bonne santé.

Pour toute question, appelez le service Legal Aid (assistance juridique) du Vermont au 1-802-383-2208

